0

Commune de Reuil en Brie Compte rendu du Conseil Municipal du 4 Novembre 2016

Présents : Patrick ROMANOW, Dominique BANCHEREAU, Yvelise BITOUN, Anne BOULIN, Pascal CARBUCCIA, Evelyne COUSIN-MAZUR, Lucien DUBOIS, Didier HAMMEL, Francis MOIGNOT, Catherine RIEHL, Claude ROBBÉ, Claude TESSIER.

Absentes excusées : Sophie CORNILLET et Françoise SADKOWSKI.

La séance commence à 20h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Point Supplémentaire à ajouter à l'ordre du jour :

Monsieur le Maire propose d'ajouter le point suivant :

Adhésion Marché CIT'ISOL.

Adopté à l'unanimité

1. Lecture pour approbation du procèsverbal des délibérations du Conseil Municipal du 8 Juillet 2016.

Adopté à l'unanimité.

2. Révision PLU Zonage N°2 200.

Monsieur le Maire rappelle l'historique des zones 1AU et 2AU et propose de positionner la zone 2AU au même niveau de priorité que la zone 1AU. Après débat au sein du Conseil qui souhaite que cette modification n'entraine aucune charge pour la commune et que les 2 zones ne démarrent pas simultanément, la proposition est adoptée par 10 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

3. Convention Festival des Belles Histoires.

Monsieur le Maire soumet la convention au Conseil, précisant que la Commune participe chaque année à ce festival.

Adopté à l'unanimité.

4. Redevance Orange

Monsieur le Maire propose de valider le produit de la redevance Orange pour occupation du domaine public à hauteur de 549€05

Adopté à l'unanimité.

5. Demande Subvention SDESM.

Monsieur CARBUCCIA propose de poursuivre le remplacement des luminaires par une 3ème tranche concernant les rues Pasteur, Frot, Gambetta, Centre, Port, Prieuré et Rohan soit 28 luminaires pour un montant estimé HT de 17 038,50€ dont 50% pourraient être financés par le SDESM (Budget 2017).

Adopté à l'unanimité

6. Suppléant au Comité Syndical du PNR.

Monsieur le Maire indique qu'il convient de nommer un suppléant et propose sa candidature.

Adopté à l'unanimité.

7. Principe de la procédure d'affouage.

Monsieur HAMMEL explique le principe de cette procédure et son intérêt tant pour les administrés que pour la Commune et se propose d'avancer sur ce sujet.

Adopté à l'unanimité
Suite à l'adoption de cette procédure, il est
proposé de fixer la contribution au bénéfice
de la commune à hauteur de 2€/stère.
Adopté par 7 voix pour, 4 voix contre et 1
abstention.

8. Indemnité Comptable du Trésor.

Monsieur le Maire soumet au vote la liquidation de l'indemnité de 123€24. En effet, Monsieur CABIOCH ayant muté, il convient d'adapter le montant de l'indemnité au prorata des jours restés à la Trésorerie de la Ferté sous Jouarre.

Adopté par 10 voix pour et 2 voix contre.

9. Adhésion au Marché CIT'ISOL.

Monsieur CARBUCCIA propose d'adhérer à ce marché piloté par le SDESM qui donne accès à des prix négociés pour des travaux d'isolation du patrimoine immobilier des Communes.

Adopté à l'unanimité.

Informations diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil que la convention signée avec le Centre de Gestion arrive à échéance et sera renouvelée.

Points divers.

Monsieur le Maire procède au tour de table habituel :

Didier HAMMEL demande une concertation avec les habitants du Tillet sur le devenir du plateau communal et demande également une intervention auprès des services départementaux pour le passage de la fibre au Tillet, des travaux étant actuellement en cours à Montménard.

Yvelise BITOUN informe que des poubelles sont à nouveau renversées rue de Rohan et tient à remercier le personnel de la cantine.

Claude ROBBÉ fait le point sur les travaux de la nouvelle place.

Pascal CARBUCCIA tient à remercier Claude ROBBE pour son engagement dans le suivi des travaux de la nouvelle place.

Lucien DUBOIS s'inquiète de l'état de dégradation du trottoir reliant Reuil à La Ferté et demande si le projet « Liaisons Douces » est maintenu. Patrick ROMANOW indique qu'il poursuit activement les démarches avec la ville de La Ferté sous Jouarre qui mène également une étude sur le sujet.

Catherine RIEHL demande si l'usine MPI est relancée pour la taille de sa haie.

Elle souhaite que les documents PLU puissent être mis en ligne sur le site Internet et demande si un bulletin municipal sortira prochainement. Lucien DUBOIS indique que des limitations techniques ne permettent pas à ce jour la mise en ligne du PLU mais qu'une nouvelle demande sera faite auprès de la CCPF qui gère le prestataire des sites.

Il précise qu'un bulletin municipal devrait paraître pour les fêtes de fin d'année.

Claude Tessier fait part de la forte dégradation de la rue de la Pierre (partagée avec La Ferté sous Jouarre) et demande une remise en état de la tombe du Soldat Inconnu, ce qui sera fait.

A cette occasion, il est proposé que Claude Tessier reprenne la Présidence de la Commission Listes électorales, Cimetière et Transport ce qui est adopté à l'unanimité. Après le tour de table, parole est donnée à *Madame SAUTEREAU*, personne du public, qui demande si la rue Gambetta sera remise en état et si des travaux sont prévus pour canaliser les eaux de ravinement suite aux inondations de juin 2016.

Il lui est indiqué qu'une subvention a été demandée pour la remise en état de la rue Gambetta et pour des travaux au niveau des rûs précisant cependant que ces travaux ne pourront hélas jamais empêcher des crues comme vues lors des très inhabituelles précipitations de juin 2016, ces travaux étant hors de proportion avec les capacités financières de la commune.

La rue Gambetta sera remise en état.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 8 novembre 2016 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie le 8 novembre 2016. Le Maire, P. ROMANOW



